# PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL D'OLWISHEIM
## Ayant eu lieu le mardi 13 février 2018 à 20 heures 35
## Salle de réunion du Conseil Municipal

Date de la convocation : 7 février 2018

Ouverture de la séance : à 20 heures 35 par le Maire Alain RHEIN

Membres en exercice : 15
Pierre ALEXANDRE, Martine GITZ, Sylvie GOETZ SPECHT, Frédérique GRANDJEAN, Patrick GRETZER, Muriel HUBER, Laurent HUSSER, Caroline LITT, Jean-Michel MATTERN, Jean-Claude MICHEL, Alain RHEIN, Hubert SCHNELLER, Bertrand SITTER, Pierre VOGT, Jacques WAHL.

Présents : 13
Pierre ALEXANDRE, Sylvie GOETZ SPECHT, Frédérique GRANDJEAN, Laurent HUSSER, Caroline LITT, Jean-Michel MATTERN, Jean-Claude MICHEL, Alain RHEIN, Hubert SCHNELLER, Pierre VOGT, Jacques WAHL.

- Mesdames Martine GITZ et Muriel HUBER entrent en séance à 20 h 45 après le vote du point 2.

Absents, excusés : 2
Monsieur Patrick GRETZER a donné procuration à Monsieur Jacques WAHL
Monsieur Bertrand SITTER

Nombre de votants : 14 dont 1 procuration

**ORDRE DU JOUR :**

- 1. Désignation du (de la) secrétaire de séance
- 2. Procès-verbal de la séance du lundi 15 janvier 2018
- 3. Restructuration en mairie du bâtiment de l'ancienne mairie-école avec création d'une petite salle polyvalente : Validation du projet
- 4. Restructuration en mairie du bâtiment de l'ancienne mairie-école avec création d'une petite salle polyvalente : Validation du choix du maître d'œuvre
- 5. Restructuration en mairie du bâtiment de l'ancienne mairie-école avec création d'une petite salle polyvalente : Diagnostic de l'amiante et du plomb
- 6. Aménagement rue de Berstett : Présentation et approbation du budget modifié des travaux
- 7. Participation de la commune à la manifestation Broc'music
- 8. Demandes de subvention
- 9. Divers

## ❖ 1. DÉSIGNATION DU (DE LA) SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Monsieur Jacques WAHL est nommé secrétaire de séance.

## ❖ 2. PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU LUNDI 15 JANVIER 2018

Le procès-verbal de la séance du lundi 15 janvier 2018 est adopté par :

POUR : 12 dont 1 procuration
Pierre ALEXANDRE, Sylvie GOETZ SPECHT, Frédérique GRANDJEAN, Patrick GRETZER, Laurent HUSSER, Caroline LITT, Jean-Michel MATTERN, Jean-Claude MICHEL, Alain RHEIN, Hubert SCHNELLER, Pierre VOGT, Jacques WAHL.

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

- Mesdames Martine GITZ et Muriel HUBER entrent en séance.

## ❖ 3. RESTRUCTURATION EN MAIRIE DU BÂTIMENT DE L'ANCIENNE MAIRIE-ÉCOLE AVEC CRÉATION D'UNE PETITE SALLE POLYVALENTE :

## VALIDATION DU PROJET

Afin de poursuivre les démarches nécessaires à la restructuration en mairie du bâtiment de l'ancienne mairie-école avec création d'une petite salle polyvalente, le Maire propose au Conseil d'entériner ce projet.

Madame Valérie LAFORGUE, chargée de mission en architecture & urbanisme auprès du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Bas-Rhin estime le coût prévisionnel des travaux à 570 000 € H.T.

**Après en avoir délibéré**
**LE CONSEIL MUNICIPAL**

- **APPROUVE** la globalité de ces travaux et leur estimation financière
- **AUTORISE** le Maire à signer l'ensemble des documents nécessaires à la réalisation de l'opération

POUR :13 dont 1 procuration
Pierre ALEXANDRE, Sylvie GOETZ SPECHT, Frédérique GRANDJEAN, Patrick GRETZER, Muriel HUBER, Laurent HUSSER, Caroline LITT, Jean-Michel MATTERN, Jean-Claude MICHEL, Alain RHEIN, Hubert SCHNELLER, Pierre VOGT, Jacques WAHL.

CONTRE : 0

ABSTENTION : 1
Martine GITZ

## ❖4. RESTRUCTURATION EN MAIRIE DU BÂTIMENT DE L'ANCIENNE MAIRIE-ÉCOLE AVEC CRÉATION D'UNE PETITE SALLE POLYVALENTE :

## VALIDATION DU CHOIX DU MAÎTRE D'ŒUVRE

Le Maire informe le Conseil des suites de l'appel d'offres enregistré au Bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics pour la maîtrise d'œuvre de la restructuration en mairie du bâtiment de l'ancienne mairie-école avec création d'une petite salle polyvalente.

Dans sa réunion du 5 février 2018, la commission d'appel d'offres a décidé d'attribuer le marché de maîtrise d'œuvre au bureau d'architectes Michel CHEVALLIER-8 rue de la Rivière-67200 STRASBOURG aux conditions suivantes:

| Missions | Mission de BASE + EXE | Mission OPC | TOTAL Mission |
|---|---|---|---|
| Taux de rémunération | 13,30 % | 1,30 % | 14,60 % |
| | | | |
| | Montants H.T. | TVA 20 % | Montant T.T.C. |
| Enveloppe prévisionnelle de travaux | 570 000,00 | 114 000,00 | 684 000,00 |
| Forfait provisoire de rémunération, mission base + EXE | 75 810,00 | 15 162,00 | 90 972,00 |
| Forfait provisoire de rémunération, mission OPC | 7 410,00 | 1 482,00 | 8 892,00 |
| TOTAL FORFAIT PROVISOIRE DE RÉMUNÉRATION | 83 220,00 | 16 644,00 | 99 864,00 |

Soit un montant de 83 220 ,00 € H.T. et de 99 864,00 € T.T.C.

**Après en avoir délibéré**
**LE CONSEIL MUNICIPAL**

- **APPROUVE** la conclusion du marché de maîtrise d'œuvre pour la restructuration en mairie du bâtiment de l'ancienne mairie-école avec création d'une petite salle polyvalente avec le bureau d'architectes Michel CHEVALLIER - 8 rue de la Rivière - 67200 STRASBOURG pour un montant H.T. de 83 220 ,00 € soit 99 864,00 € T.T.C.
- **AUTORISE** le Maire à signer l'acte d'engagement avec le bureau d'architectes Michel CHEVALLIER - 8 rue de la Rivière - 67200 STRASBOURG
- **CHARGE** le Maire de faire procéder à l'appel d'offres selon la « procédure adaptée » pour les travaux.
- **SOLLICITE** les subventions auprès de L'État, du Conseil Départemental, de la Région, du Député pour le financement de ces travaux imposés dans le cadre de l'échéancier de la mise aux normes de l'accessibilité.
- **IMPUTE** la dépense en investissement, article 2313 du Budget Primitif 2018.

POUR : 13 dont 1 procuration
Pierre ALEXANDRE, Sylvie GOETZ SPECHT, Frédérique GRANDJEAN, Patrick GRETZER, Muriel HUBER, Laurent HUSSER, Caroline LITT, Jean-Michel MATTERN, Jean-Claude MICHEL, Alain RHEIN, Hubert SCHNELLER, Pierre VOGT, Jacques WAHL.

CONTRE : 0

ABSTENTION : 1
Martine GITZ

## ❖ 5. RESTRUCTURATION EN MAIRIE DU BÂTIMENT DE L'ANCIENNE MAIRIE-ÉCOLE AVEC CRÉATION D'UNE PETITE SALLE POLYVALENTE :

## DIAGNOSTIC DE L'AMIANTE ET DU PLOMB

Monsieur Jacques WAHL présente au Conseil un devis de la société SOCOTEC 30 rue du Faubourg de Saverne 67000 STRASBOURG pour un montant de 580,00 € H.T. soit 696,00 €

T.T.C. + 50,00 € H.T. par échantillon MET (Microscopie Électronique à Transmission) et 40,00 € H.T. par échantillon MOLP (Microscopie Optique à Lumière Polarisée)

**Après en avoir délibéré**
**LE CONSEIL MUNICIPAL**

- **DÉCIDE** de retenir la société SOCOTEC 30 rue du Faubourg de Saverne 67000 STRASBOURG pour un montant de 580,00 € H.T. soit 696,00 € T.T.C. + 50,00 € H.T. par échantillon MET (Microscopie Électronique à Transmission) et 40,00 € H.T. par échantillon MOLP (Microscopie Optique à Lumière Polarisée)
- **IMPUTE** la dépense en investissement, article 2313 du Budget Primitif 2018.

POUR : 13 dont 1 procuration
Pierre ALEXANDRE, Sylvie GOETZ SPECHT, Frédérique GRANDJEAN, Patrick GRETZER, Muriel HUBER, Laurent HUSSER, Caroline LITT, Jean-Michel MATTERN, Jean-Claude MICHEL, Alain RHEIN, Hubert SCHNELLER, Pierre VOGT, Jacques WAHL.

CONTRE : 0

ABSTENTION : 1
Martine GITZ

## ❖ 6. AMÉNAGEMENT RUE DE BERSTETT : PRÉSENTATION ET APPROBATION DU BUDGET MODIFIÉ DES TRAVAUX

Pour une présentation du dernier projet, étaient invités en mairie le 26 janvier 2018 Messieurs Francis WOLF, Étienne WOLF, Farid KADDOUR, Sébastien SCHIRMANN et Madame Valérie CLAVEL.

Des modifications ont été proposées et prises en compte.
De ce fait, Monsieur le Maire présente au Conseil le budget modifié des travaux.

| | |
|---|---|
| Montant des travaux T.T.C. | 180 896,88 € |
| Études T.T.C. | 1 416,00 € |
| Maîtrise d'œuvre T.T.C. | 2 640,00 € |
| Acquisitions parcelles | 500,00 € |
| **TOTAL T.T.C.** | **185 452,88 €** |
| **TOTAL H.T** | **154 627,40 €** |
| | |
| **SUBVENTIONS** | |
| Réserve parlementaire | - 10 000,00 € |
| DETR | - 14 300,00 € |
| **PRISE EN CHARGE** | |
| Conseil Départemental | - 20 968,50 € |
| Communauté d'Agglomération de Haguenau | - 10 255,50 € |
| **TOTAL** | **- 55 524,00 €** |
| | |
| **TOTAL T.T.C. À CHARGE DE LA COMMUNE** | **129 928,88 €** |
| **TOTAL H.T. À CHARGE DE LA COMMUNE** | **99 103,40 €** |

**Après en avoir délibéré,**
**LE CONSEIL MUNICIPAL**

- **APPROUVE** le budget des travaux.

POUR : 14 dont 1 procuration
Pierre ALEXANDRE, Martine GITZ, Sylvie GOETZ SPECHT, Frédérique GRANDJEAN, Patrick GRETZER, Muriel HUBER, Laurent HUSSER, Caroline LITT, Jean-Michel MATTERN, Jean-Claude MICHEL, Alain RHEIN, Hubert SCHNELLER, Pierre VOGT, Jacques WAHL.

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

## ❖ 7. PARTICIPATION DE LA COMMUNE A LA MANIFESTATION BROC'MUSIC

Le Maire explique au Conseil que lors du vide greniers organisé le 20 mai 2018, il est envisagé d'y intégrer une organisation musicale composée de 4 groupes de musiciens locaux répartis sur 2 sites différents.
Afin de palier le mauvais temps si besoin est, il est nécessaire d'envisager la location d'un chapiteau de 8 x 12 m.
Le Maire propose au Conseil que la commune prenne en charge ces frais et présente au Conseil 2 devis.

| | Prix H.T. | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | 8 X 12 m | | 8 X 16 m | | 8 X 17 m | |
| | Quantité | | Quantité | | Quantité | |
| | 1 | 2 | 1 | 2 | 1 | 2 |
| BRELET<br>8 rue de Rochefort<br>67100 STRASBOURG | 1 104,37 € | 2 090,00 € | | | 1 513,57 € | 2 905,00 € |
| ESPACE COUVERT<br>1 rue de l'Embranchement<br>67116 REICHSTETT | 1 250,00 € | 2 200,00 € | 1 570,00 € | 2 826,00 € | | |

**Après en avoir délibéré,**
**LE CONSEIL MUNICIPAL**

- **DÉCIDE** de retenir l'entreprise BRELET - 8 rue de Rochefort - 67100 STRASBOURG pour un montant de 1 104,37 € H.T.
- **IMPUTE** la dépense à l'article 6232 du Budget Primitif 2018.

POUR : 14 dont 1 procuration
Pierre ALEXANDRE, Martine GITZ, Sylvie GOETZ SPECHT, Frédérique GRANDJEAN, Patrick GRETZER, Muriel HUBER, Laurent HUSSER, Caroline LITT, Jean-Michel MATTERN, Jean-Claude MICHEL, Alain RHEIN, Hubert SCHNELLER, Pierre VOGT, Jacques WAHL.

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

## ❖ 8. DEMANDES DE SUBVENTION

- Le 15 décembre 2017, Madame Jocelyne NOUVET-GIRE Présidente de l'Association Française des Sclérosés En Plaques nous a adressé une demande de subvention.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide ne pas accorder de subvention à l'Association Française des Sclérosés En Plaques.

POUR : 10 dont 1 procuration
Pierre ALEXANDRE, Martine GITZ, Patrick GRETZER, Laurent HUSSER, Jean-Michel MATTERN, Jean-Claude MICHEL, Alain RHEIN, Hubert SCHNELLER, Pierre VOGT, Jacques WAHL.

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 4
Sylvie GOETZ SPECHT, Frédérique GRANDJEAN, Muriel HUBER, Caroline LITT.

- Le 2 février 2018, Monsieur Michel RICH Directeur de l'Association Prévention Routière, Comité Départemental du Bas-Rhin nous a adressé une demande de subvention.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide ne pas accorder de subvention à l'Association Prévention Routière.

POUR : 10 dont 1 procuration
Pierre ALEXANDRE, Martine GITZ, Patrick GRETZER, Laurent HUSSER, Jean-Michel MATTERN, Jean-Claude MICHEL, Alain RHEIN, Hubert SCHNELLER, Pierre VOGT, Jacques WAHL.

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 4
Sylvie GOETZ SPECHT, Frédérique GRANDJEAN, Muriel HUBER, Caroline LITT.

## ❖ 9. DIVERS

- Ramassage du verre à Olwisheim

Sur demande de la Communauté d'Agglomération de Haguenau, il est opté pour Olwisheim le procédé de collecte de Ramassage en Porte A Porte (PAP).

- Urbanisme

Demande de déclaration préalable de Monsieur Nicolas LE ROLLAND
Demande de déclaration préalable de Monsieur Michel LAPP

- Le nettoyage de printemps aura lieu le samedi 7 avril 2018 de 8 h à 12 h.

Le Maire lève la séance à 22 heures 25.